

Fiche technique

CORSIL®

Fongicide pour la lutte contre diverses maladies dans les cultures de petits fruits, les fruits à pépins, la vigne, les cultures maraîchères et dans les plantes ornementales

Matière active: Krésoxim-méthyl 50%

Formulation: Granulés à disperser dans l'eau (WG)

EMPLOI:

FRAISES:

Dosage: 0,03% (0,3 kg/ha)

Oïdium

L'application est effectuée à titre préventif, au plus tard au début de l'infection. Afin de prévenir le risque de développement de résistances, **CORSIL** doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives (ex. ISS, SDHI). Dans les cultures de fraises, maximum 3 applications par an sont autorisées avec les produits qui, comme **CORSIL**, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo (strobilurine). Délai d'attente: 2 semaines.

La dose d'application indiquée se rapporte au stade « pleine floraison » jusqu'au début de la maturation des fruits, avec 4 plantes par m² ainsi qu'une bouillie de référence de 1'000 l/ha.

ESPÈCES DE RIBES (cassis ; groseilles à grappes ; groseilles à maquereau):

Dosage: 0,02% (0,2 kg/ha)

Oïdium sur les espèces de ribes
Colletotrichum

L'application est effectuée à titre préventif, au plus tard au début de l'infection. Afin de prévenir le risque de développement de résistances, **CORSIL** doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives. Dans les espèces de ribes, maximum 3 applications par an sont autorisées avec les produits qui, comme **CORSIL**, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo (strobilurine). Délai d'attente: 3 semaines.

Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

FRUITS À PÉPINS:

Dosage: 0,0125% (0,2 kg/ha)

Oïdium du pommier/poirier
Tavelure

Uniquement en mélange avec Captan 80 WDG (0.1%, 1.6 kg/ha) ou Delan WG (0.03%, 480 g/ha). Applications avec **CORSIL** du débourrement jusqu'à fin juillet au plus tard.

Pour éviter le développement de résistances, alterner avec des produits ayant un autre mode d'action que **CORSIL**. 4 traitements au maximum par parcelle et par année sont autorisés avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (inhibiteurs Qo, notamment les strobilurines), dont au maximum 2 traitements consécutifs.

Les intervalles de pulvérisations peuvent être d'environ 10 à 14 jours au maximum, en fonction des précipitations et du développement de la masse foliaire. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha.

VIGNE:

Dosage: 0,015% (0,24 kg/ha)

Rougeot parasitaire
Pourriture noire (black rot)
Mildiou (action partielle)

Uniquement en mélange avec Phaltan 80 WDG (0,125%, 2 kg/ha). Les traitements avec **CORSIL** peuvent être intégrés dans un programme de traitement à partir du stade 3 feuilles jusqu'à mi-août. L'application de **CORSIL** est également autorisée par voie aérienne.

Pour éviter le développement de résistances, alterner avec des produits ayant un autre mode d'action que **CORSIL**. Max. 2 traitements consécutifs sont autorisés.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Intervalles de pulvérisations de 10 à 14 jours au maximum, selon les précipitations et le développement de la masse foliaire.

Dans la vigne, max. 3 applications au sol par an sont autorisées avec des fongicides qui, comme **CORSIL**, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo. Pour les applications par voie aérienne, le nombre total d'applications autorisées est de 2, avec des fongicides qui, comme **CORSIL**, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1'600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha.

CUCURBITACÉES:

Dosage: 0,3 kg/ha

Oïdium des cucurbitacées

Délai d'attente: 3 jours.

L'application est effectuée à titre préventif et à intervalles réguliers, au plus tard au début de l'infection. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines) sont autorisés. **CORSIL** doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives.

ASPERGE:

Dosage: 0,5 kg/ha

Brûlure des feuilles

Botrytis spp.

Rouille de l'asperge

L'application est effectuée au début de la contamination après la récolte et doit être répétée à intervalles réguliers. Afin de prévenir le risque de développement de résistances, **CORSIL** doit être appliqué en alternance ou en association avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives.

SPa 1: Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).

TOMATE:

Dosage: 0,05%

Oïdium des solanacées

Délai d'attente: 3 jours.

L'application est effectuée à titre préventif ou au plus tard au début de la contamination et doit être répétée à intervalles réguliers. Afin de prévenir le risque de développement de résistances, **CORSIL** doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de matières ac-

tives. Dans les tomates, max. 3 applications par année sont autorisées avec des fongicides qui, comme **CORSIL**, font partie du groupe des inhibiteurs Qo.

ROSES, CHRYSANTHÈMES ET CÈILLETS

Dosage: 0,03% (0,3 kg/ha)

Oïdium du rosier

Maladie des taches noires du rosier

Rouilles des plantes ornementales

L'application est effectuée à titre préventif ou au plus tard au début de la contamination et doit être répétée à intervalles réguliers.

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, **CORSIL** doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de matières actives. Dans les plantes ornementales, max. 3 applications par année sont autorisées avec des fongicides qui, comme **CORSIL**, font partie du groupe des inhibiteurs Qo.

MISCIBILITÉ:

CORSIL est miscible avec l'ensemble des fongicides, insecticides et engrais foliaires utilisés en viticulture, arboriculture et culture maraîchère.

CONDITIONS DE PROTECTION:

Protection de l'utilisateur:

Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.

Protection de l'environnement:

Fruits à pépins, vigne, tomates et plantes ornementales: S_{Pe} 3: pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 mètres par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

MODE D'ACTION:

CORSIL contient la matière active **Krésoxim-méthyl**, appartenant au groupe des strobilurines. La matière active se propage essentiellement sur la feuille depuis un dépôt formé par la substance active, et parvient de cette manière à atteindre le site d'action. De plus, une part de la substance active traverse la feuille et se stocke par voie translaminaire à l'intérieur des tissus végétaux. Krésoxim-méthyl perfore principalement par action préventive.



Omya (Schweiz) AG
AGRO

CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Il convient donc de l'utiliser avant l'infection. Krésoxim-méthyl possède une action persistante parallèlement à sa forte performance protective.

CORSIL inhibe la germination des spores et réduit la sporulation.

En raison de son activité spécifique et de sa bonne résistance à la pluie, **CORSIL** est doté d'une excellente efficacité, notamment contre l'oïdium et la rouille.

EMBALLAGES: Boîte de 500 g
Carton de 10 x 500 g

DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Indications relatives aux dangers:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.
P102 Conserver hors de portée des enfants.
P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P405 Garder sous clef.
P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée d'Omya (Suisse) SA



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch